

# Autour de l'école

GUIDE DE LA RENTRÉE

2024 - 2025

Chaque parent souhaite le meilleur pour ses enfants, telle est aussi l'ambition de la municipalité pour l'ensemble des jeunes Vernoliens.

La réussite scolaire et l'épanouissement des enfants dans nos écoles se trouvent au cœur de nos priorités. Ainsi, la ville de Verneuil sur Seine s'engage à offrir à tous et toutes un environnement éducatif de qualité.

L'école est avant tout un lieu de vie et d'apprentissage où chacun doit trouver sa place : élèves, parents, enseignants, personnel communal. Nous souhaitons que cet équilibre soit respecté et que notre travail en commun optimise nos actions individuelles. Les structures périscolaires ont pour objectif l'enrichissement, l'équilibre et le bien-être de votre enfant tout au long de son évolution. Des activités variées et ludiques sont proposées dans le respect de son rythme de vie, de ses besoins et de ses souhaits.

Ce guide est destiné à vous informer sur l'ensemble des activités de la Direction Enfance Education. Il rassemble toutes les informations utiles au quotidien de votre enfant, afin de vous accompagner au mieux sur le chemin de l'école et de l'enfance.

Nous restons bien évidemment tout au long de l'année à votre écoute.

## **Les nouveaux projets de la rentrée scolaire 2024/2025 :**

- ▶ Simplification des démarches: la Ville intensifie son programme de dématérialisation en améliorant son Espace Citoyens et en vous donnant accès à toutes vos inscriptions scolaires et périscolaires.
- ▶ Ajustement des tarifs : pour faire face à la hausse des coûts des matières premières et des fluides, la ville doit harmoniser ses tarifs dès la rentrée 2024.
- ▶ Distribution d'un livre à tous les enfants qui entrent en Petite section à l'école maternelle.

La Distribution du kit de rentrée scolaire pour tous les élèves de CP est maintenue pour la rentrée 2024. Les kits contiennent des fournitures scolaires et une gourde pour bien commencer l'année scolaire.

**Nous vous souhaitons à tous, une très belle rentrée 2024/2025 et plus particulièrement aux enfants. Que cette année scolaire soit pour eux riche en échanges et en découvertes !**

Pour le Maire,

**Carole GODARD**

*Adjointe au Maire déléguée à la famille,  
aux affaires scolaires et à la petite enfance*

# Calendrier Scolaire 2024-2025

(sous réserve de modifications)

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 2 septembre 2024**

## Les vacances

**Toussaint** - Du samedi 19 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024

**Noël** - Du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

**Hiver** - Du samedi 15 février 2025 au dimanche 2 mars 2025

**Printemps** - Du samedi 12 avril 2025 au dimanche 27 avril 2025

**Été** - Du samedi 5 juillet 2025 au lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025

## Les jours fériés

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024

Lundi 11 novembre 2024

Mercredi 25 décembre 2024

Mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2025

Lundi 21 avril 2025

Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025

Jeudi 8 mai 2025

Jeudi 29 mai 2025 (pont le vendredi 30 mai 2025)

Lundi 9 juin 2025

Lundi 14 juillet 2025

Vendredi 15 août 2024

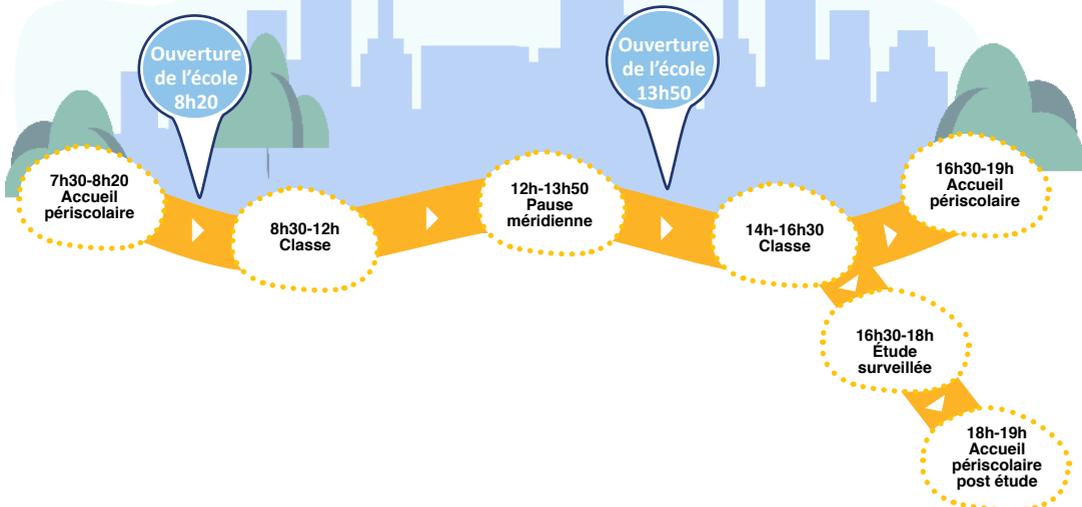


# Emploi du temps en période scolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi

## Ma journée d'école en **maternelle**



## Ma journée d'école en **élémentaire**



# LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les temps périscolaires et extrascolaires sont proposés et organisés par la Ville dans chacune des écoles maternelles et élémentaires et dans chacun des accueils de loisirs de la Ville. Il s'agit de temps de détente et de repos, avec des activités de loisirs éducatifs.

Ces temps périscolaires sont facultatifs : les parents font le choix d'y inscrire leurs enfants ou non.

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'organisation des réservations et les modalités d'accueil dans le règlement des activités périscolaires et extrascolaires, disponible sur le site internet de la ville.

## INFOS PRATIQUES FONCTIONNEMENT



### 1/ Les accueils périscolaires du matin

Les équipes d'animation et ATSEM accueillent les enfants dès 7h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les accueils périscolaires se situent dans les locaux des écoles. Des activités libres et ludiques sont proposées aux enfants.

Les enfants peuvent y être conduits jusqu'à :

- 8h35 pour l'accueil maternel,
- 8h20 pour l'accueil élémentaire.

Au-delà de ces horaires, les enfants doivent être accompagnés à l'école directement.

#### CONTACT :

*Responsable des accueils périscolaires du matin : Adrian DESPLOBINS CANO*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 83 84 68 34*

### 2/ La restauration scolaire

Le temps de pause méridienne se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h35 en maternelle et de 12h à 13h50 en élémentaire.

La prise en charge en restauration se fait uniquement pour les enfants présents en classe le matin.

Aucune sortie n'est autorisée durant les horaires de la pause méridienne à l'exception des sorties prévues pour un rendez-vous médical ou paramédical.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué d'ATSEM, d'animateurs et d'agents de restauration. Une transition est mise en place avec les enseignants à la fin du temps de restauration : à 13h35 en maternelle et à 13h50 en élémentaire.

Des ateliers par classes sont mis en place par les animateurs et des intervenants extérieurs : ateliers manuels, sportifs ou artistiques, sophrologie, lecture, ...  
Un détail du planning est affiché à l'entrée des écoles et sur votre Espace Citoyens.

### **Les menus**

La Ville propose 2 types de repas, un repas standard ou un repas sans viande. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'entrée de chaque école, sur le site de la Ville : [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr) et sur l'Espace Citoyens.

### **Les allergies alimentaires**

Dans le cas d'une allergie alimentaire complexe, l'enfant peut être accueilli au restaurant scolaire avec un panier repas, uniquement si un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) a été mis en place. La constitution du dossier s'effectue auprès de l'Accueil Éducation. Ce PAI est renouvelable chaque année pour tenir compte des évolutions de santé de l'enfant.

#### **CONTACTS :**

*Responsable des équipes d'animation du temps de pause méridienne :*

**Adrian DESPLOBINS CANO**

*Courriel : [enfance@verneuil78.fr](mailto:enfance@verneuil78.fr)*

*Tél. : 06 83 84 68 34*

*Responsable de l'organisation des restaurants scolaires et des PAI :*

**Laurence HAROUTEL**

*Courriel : [laurence.haroutel@verneuil78.fr](mailto:laurence.haroutel@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 57 31*



### 3/ L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du soir se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la fin de la classe, à 16h45 en maternelle et à 16h30 en élémentaire, et jusqu'à 19h.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs de la Ville au sein de leur école. Un goûter est fourni par le service de restauration.

Pour assurer le bon déroulement de l'accueil et du goûter des enfants, les familles ne pourront venir chercher les enfants qu'à partir de 17h30.

#### CONTACTS :

*Responsable des accueils périscolaires du soir des écoles maternelles et élémentaires La Garenne, La Source et Jean-Jaurès :*

*Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

*Responsable des accueils périscolaires du soir des écoles maternelles Françoise-Dolto, Joseph-Kosma, Chemin Vert et Jacques-Prévert : Noémie MANCINI*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 07 33 36 26*

### 4/ L'étude surveillée



Pour les enfants scolarisés en école élémentaire, un temps d'étude surveillée est organisé de 16h30 à 18h. Ensuite, les enfants peuvent être accueillis à l'accueil post-étude de 18h à 19h. (Attention, une réservation est nécessaire).

Les études surveillées peuvent être encadrées par des enseignants ou par des animateurs diplômés du

baccalauréat. Le temps d'étude commence par un temps récréatif et de goûter (fourni par les parents) qui dure 30 minutes. Ensuite, les enfants rejoignent une salle de classe pour effectuer leurs devoirs en autonomie. L'étude permet d'accompagner les enfants à faire leurs devoirs et les aider à s'organiser. Il ne s'agit pas de cours individuels ni de soutien scolaire. À 18h, les enfants sont récupérés par les familles.

## 5/ L'accueil périscolaire post-étude

À la sortie de l'étude surveillée, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à l'accueil post-étude de 18h à 19h. Ils sont pris en charge par l'équipe d'animation qui leur propose des activités ouvertes : jeux de société, constructions, petits jeux collectifs, etc. Aucun goûter n'est fourni.

### CONTACT :

*Responsable de l'étude surveillée et de l'accueil post-étude : Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

### CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATIN ET SOIR / RESTAURATION SCOLAIRE / ÉTUDE SURVEILLÉE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
F. DOLTO	1 rue Jean d'Esparbès	01 39 28 02 91
CHEMIN VERT	Rue du Chemin Vert	01 39 65 94 64
J. PRÉVERT	Rue Jacques Prévert	01 39 71 12 36
LA GARENNE MATERNELLE	Allée des Bleuets	01 39 71 18 10
J. KOSMA	34 côte Narbonne	01 39 28 05 67
J. JAURÈS MATERNELLE	1 rue Saint-Martin	01 39 65 61 82
LA GARENNE ÉLÉMENTAIRE	Allée des Bleuets	01 39 71 15 49 06 72 54 16 51
LA SOURCE	Allée des Bleuets	01 39 71 15 49 07 88 50 09 68
JEAN JAURÈS ÉLÉMENTAIRE	3 boulevard André-Malraux	01 39 65 69 42 06 72 54 19 81

## 6/ Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances

Les enfants sont accueillis en journée complète avec le repas et le goûter.

### **Maternelle Françoise Dolto** (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-15h30 : sieste pour les enfants de petite section

13h30-14h30 : temps calme pour les enfants de moyenne et grande section.

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

**CONTACT :**

*Directeur de l'accueil de loisirs maternel Françoise Dolto : Noémie MANCINI*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 07 33 36 26*

**Élémentaire Jean Zay** (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-14h30 : temps calme

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

Les accueils de loisirs Françoise-Dolto et Jean-Zay fonctionnent tous les mercredis et les vacances scolaires sauf :

- les deux premières semaines du mois d'août,
- la première semaine des vacances de Noël.

**CONTACT :**

*Directeur de l'accueil de loisirs élémentaire Jean Zay : Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

**École Municipale des Sports :** (mercredi hors vacances scolaires)

L'École Municipale des Sports est ouverte aux enfants scolarisés de la moyenne section au CM2, qu'ils fréquentent, ou non, un accueil de loisirs de la ville. Cette offre multisports permettra aux enfants de découvrir et d'être initiés à différentes disciplines sportives.

Les enfants seront encadrés, chaque mercredi des périodes scolaires, par les éducateurs sportifs municipaux, sur différents créneaux (en fonction de l'âge des participants) :

9h – 10h30 > moyenne section + grande section

10h30 – 12h > CP + CE1

14h– 15h30 > CE2 + CM1 + CM2

Les activités proposées seront réalisées sous forme de cycles :

- Sports de plein air (Athlétisme, golf, marche nordique, jeux traditionnels ...)
- Jeux d'opposition (lutte, judo, capoeira, chambara, boxe ...)
- Activités artistiques (danse, gymnastique, acrosport ...)
- Sports de raquettes (tennis, tennis de table, badminton ...)
- Sports collectifs (handball, basketball, football, flag rugby ...)

### **Si l'enfant ne fréquente pas d'accueil de loisirs :**

Il devra être déposé chaque mercredi pour son créneau d'activité au **Complexe sportif La Garenne** et devra être récupéré à l'issue de son créneau d'activité.

### **Si L'enfant fréquente les accueils de loisirs de la ville :**

Il sera accompagné et raccompagné par un animateur ou un éducateur sportif entre l'accueil de loisirs et le site de pratique sportive (ou le site de restauration).

Le nombre de places à l'École Municipale des Sports est limité.

### **CONTACT :**

*Responsable de l'École Municipale des Sports : Nicolas SAUVETRE*

*Courriel : [sports@verneuil78.fr](mailto:sports@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 59 71*

**Pass'Sport découverte** (vacances scolaires) : stage d'une semaine de découverte sportive

Les stages sportifs sont réservés uniquement aux enfants scolarisés en école élémentaire.

8h30-9h : accueil des familles

9h-12h : temps d'activités sportives

12h-14h : déjeuner et temps calme

14h-17h : temps d'activités sportives

17h-17h30 : goûter

17h30-18h : accueil des familles

Il est proposé chaque 1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps) et pendant l'été, les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Il fonctionne sous forme d'un stage sportif à la semaine. La famille qui souhaite inscrire son enfant doit réserver la semaine entière, il n'y a pas de possibilité d'accueil à la journée.

Le « Pass'Sport découverte » ne fonctionne pas le mercredi ni pendant les vacances de Noël.

### **CONTACT :**

*Responsable du Pass'Sport découverte : Nicolas SAUVETRE*

*Courriel : [sports@verneuil78.fr](mailto:sports@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 59 71*

*Le projet de fonctionnement détaillé de chaque accueil de loisirs est disponible directement auprès du directeur de la structure.*

## CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :

ACCUEILS DE LOISIRS	ADRESSE	TÉLÉPHONE
F. DOLTO	1 rue Jean d'Esparbès	01 39 28 02 91
JEAN ZAY	6 rue Jean Zay	01 39 28 07 17
PASS'SPORT DÉCOUVERTE	Complexe sportif F. Pons 6 route de Chapet	01 39 71 57 84 06 16 73 90 39
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS	Complexe Sportif La Garenne, Rue de Bazincourt	01 39 71 57 84 06 16 73 90 39



## INFOS PRATIQUES INSCRIPTIONS/RÉSERVATIONS

Pour inscrire vos enfants, vous devez remplir le formulaire administratif en ligne sur votre Espace Citoyens et y joindre les documents demandés.

Après le traitement de votre dossier administratif et sa validation par l'Accueil Éducation, vous pourrez procéder aux réservations des activités périscolaires pour vos enfants sur votre Espace Citoyens.

**Sans cette inscription administrative et le dépôt de votre dossier, aucune réservation ne pourra être effectuée et l'enfant ne pourra pas être pris en charge.**

**La validation de votre dossier administratif vous permettra d'accéder aux réservations des activités périscolaires.**

## 2/ Réservation des jours de fréquentation souhaités

Pour effectuer les réservations de vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires, vous devez aller directement sur votre Espace Citoyens.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous devez prendre RDV à l'Accueil Éducation pour être accompagné à effectuer vos démarches en lignes.

Dans tous les cas, la réservation doit s'effectuer :

- **5 jours avant la date de fréquentation** (samedi, dimanche et jour férié compris dans les 5 jours) pour les activités périscolaires et l'accueil de loisirs des Mercredis,

- **4 semaines avant chaque début de périodes de vacances scolaires** pour les accueils de loisirs et le Pass'Sport découverte.

### 3/ Fonctionnement de l'Espace Citoyens

Attentive à simplifier vos formalités administratives, la commune de Verneuil-sur-Seine propose un Espace Citoyens personnalisé et accessible par son site Internet. Votre Espace personnel vous permettra de consulter vos informations personnelles relatives aux activités de vos enfants et effectuer certaines démarches en ligne :

- ▶ effectuer l'inscription administrative pour les activités péri et extra-scolaires,
- ▶ effectuer l'inscription scolaire,
- ▶ gérer le planning de vos enfants. C'est vous qui renseignez les jours de présence de vos enfants aux différentes activités périscolaires dans les délais impartis (5 jours avant la date de fréquentation),
- ▶ signaler une absence durant les activités péri et extra-scolaires (absence d'enseignements, maladie, rendez-vous médical...),
- ▶ renseigner ou modifier les informations relatives à votre enfant,
- ▶ suivre les demandes effectuées depuis mon espace,
- ▶ payer, consulter et éditer vos factures,
- ▶ mettre à jour les coordonnées relatives au foyer,
- ▶ éditer une attestation fiscale,
- ▶ adhérer au prélèvement automatique,
- ▶ déclarer les ressources relatives au foyer.

Vous pouvez accéder à votre Espace Citoyens grâce au lien suivant : <https://www.espace-citoyens.net/verneuil78/espace-citoyens/>

Si vous n'avez pas d'identifiant, vous pouvez créer votre espace personnel directement en ligne.

### 4 / Le paiement des factures

Une facture unique mensuelle, regroupant l'ensemble des activités du mois écoulé, est disponible sur l'Espace Citoyens avant le 10 de chaque mois.

Le paiement peut s'effectuer :

- ▶ par prélèvement automatique (RIB à communiquer à l'Accueil Éducation et signature du mandat SEPA),
- ▶ par chèque libellé à l'ordre de la Régie Recette Éducation et déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé à l'Accueil Éducation,

- ▶ en ligne sur un espace sécurisé de l'Espace Citoyens,
- ▶ par CB au guichet de l'Accueil Éducation,
- ▶ en espèces (uniquement pour les factures dont le montant est inférieur ou égal à 20 ),
- ▶ en chèques CESU (uniquement pour les accueils périscolaires du matin et du soir pour les enfants d'âge maternel et élémentaire et pour les accueils de loisirs).

Toute réclamation concernant une facture doit se faire auprès du régisseur de l'Accueil Éducation dans les 15 jours suivant sa réception.

Au-delà de ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

Vous trouverez le détail des modalités de paiement dans le règlement financier disponible sur votre Espace Citoyens.

**CONTACT :**

*Accueil Éducation : 17 rue Delapierre*

*Courriel : [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)*

*Nathalie BOUAAFIA : 01 39 71 57 44*

*Valérie COMTE : 01 39 71 57 46*

*Virginie CHAUVEL (régisseur) : 01 39 71 57 49*

## 5/ Les tarifs



### Restauration scolaire

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs
Restauration scolaire	3 €	3,85 €	5,10 €	5,55 €	6,40 €	7,30 €	8,55 €
Restauration scolaire avec Panier Repas (PAI alimentaire uniquement)	1,20 €	1,85 €	3,10 €	3,35 €	4,10 €	4,90 €	5,60 €
Restauration scolaire REPAS IMPRÉVU	6 €	6,85 €	8,10 €	8,55 €	9,40 €	10,30 €	11,55 €

## Accueil Périscolaire Maternel et Élémentaire

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs
Accueil Périscolaire Matin	1,90 €	2,30 €	2,50 €	2,70 €	3,15 €	3,55 €	4,15 €
Acc. Périscolaire Matin IMPRÉVU	3,90 €	4,30 €	4,50 €	4,70 €	5,15 €	5,55 €	6,15 €
Accueil Périscolaire Soir*	3,25 €	3,85 €	4,50 €	4,80 €	5,10 €	5,45 €	6,40 €
Acc. Périscolaire Soir sans goûter (PAI alimentaire uniquement)	2,90 €	3,50 €	4,10 €	4,35 €	4,65 €	4,90 €	5,80 €
Accueil Périscolaire Soir IMPRÉVU*	6,25 €	6,85 €	7,50 €	7,80 €	8,10 €	8,45 €	9,40 €
Étude surveillée 16h30 à 18h00	2,90 €	3,50 €	4,10 €	4,35 €	4,65 €	4,90 €	5,80 €
Post-étude 18h00 à 19h00*	1,90 €	2,30 €	2,50 €	2,70 €	3,15 €	3,55 €	4,15 €
Post-étude IMPRÉVU*	3,90 €	4,30 €	4,50 €	4,70 €	5,15 €	5,55 €	6,15 €

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Accueil de loisirs Maternel Française-Dolto

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs
Mercredi / Journée Vacances*	13,60 €	16,60 €	19,65 €	22,65 €	24,15 €	25,75 €	30,25 €
Mercredi / Journée Vacances avec Panier Repas* (PAI alimentaire uniquement)	11,60 €	13,90 €	16,95 €	19,85 €	21,25 €	22,75 €	26,70 €
Mercredi / Journée Vacances IMPRÉVU*	18,60 €	21,60 €	24,65 €	27,65 €	29,15 €	30,75 €	35,25 €

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Accueil de loisirs Élémentaire Jean-Zay

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Mercredi / Journée Vacances*	13,30 €	16,20 €	19,20 €	22,15 €	23,60 €	25,10 €	29,50 €
Mercredi / Journée Vacances avec Panier Repas* (PAI alimentaire uniquement)	11,15 €	13,40 €	16,30 €	19,15 €	20,50 €	21,90 €	25,90 €
Mercredi / Journée Vacances IMPRÉVU*	18,30 €	21,20 €	24,20 €	27,15 €	28,60 €	30,10 €	34,50 €

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## École Municipale des Sports des mercredis de l'année scolaire

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Inscription annuelle EMS	94,50 €	113,15 €	133,75 €	142,30 €	150,90 €	161,15 €	190,30 €

## Pass'Sport découverte

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Journée Pass'Sport Découverte	13,30 €	16,20 €	19,20 €	22,15 €	23,60 €	25,10 €	29,50 €
Journée Pass'Sport Découverte (PAI alimentaire uniquement)	11,15 €	13,40 €	16,30 €	19,15 €	20,50 €	21,90 €	25,90 €

## Dépassement au-delà de 19h

	T1 QFM 0 à 350	T2 QFM 351 à 700	T3 QFM 701 à 1100	T4 QFM 1101 à 1850	T5 QFM 1851 à 2600	T6 QFM 2601 et plus	Exté- rieurs / Sans avis d'impo- sition
Dépassement horaire	4,70 €	5,70 €	6,75 €	7,80 €	8,30 €	8,85 €	10,40 €

---

## ACCUEIL ÉDUCATION

17, rue Delapierre

01 39 71 57 46

Courriel : [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)

Espace Citoyens : <https://www.espace-citoyens.net/verneuil78/espace-citoyens/>

 [@VerneuilSurSeine](#)  [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

 [@VilledVerneuil](#)  [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)

